CAHIER DES CHARGES 2024
« COMPÉTITIONS NATIONALES FÉDÉRALES »

Vol en soufflerie

****

L'organisation des compétitions fédérales 2024 sera confiée aux structures accréditées.
Les obligations suivantes sont à prendre en compte dans l'élaboration des dossiers de candidature.
Dans le cadre de leur mission respective et avant le début de la compétition, le délégué fédéral et le chef juge vérifieront auprès de la structure désignée que les points du cahier des charges définis ci-dessous soient respectés.

PARTICIPANTS
Le chef juge en lien avec la fédération devra veiller à ce que tous les compétiteurs soient titulaires de la licence fédérale.

FINANCIER
La semaine avant la compétition : prévoir des heures de soufflerie pour l'entraînement des équipes et individuels inscrits. Le tarif de l'heure est à fixer par l'organisateur. Le temps de vol est à répartir obligatoirement entre tous les compétiteurs/équipes qui en demandent (minimum 15 min/jour, date limite de réservation : 2 semaines).

Forfait compétition + entraînements (montant maxi.)

Vol Relatif en soufflerie (VRS) + dont entraînements de 1'30
Vol Relatif en soufflerie à 4 125€/pers.
Vol Relatif en soufflerie à 8 105€/pers.

Disciplines Artistiques en soufflerie (DAS) + dont entraînements de 1'30 Dynamique à 2 215€/Pers
Dynamique à 4 125€/Pers
Freestyle solo Senior / Junior 245€/Pers

Handifly en soufflerie (HS) dont entraînements de 2'00
Handifly race 130€/Pers

Les vols non réalisés devront être remboursés sans retenue pour frais d'organisation en fin de compétition.
Aucun frais d'inscription, quel qu'il soit, ne doit être demandé aux compétiteurs.

LES REVOLS
La prise en charge des « revols » demandés par le directeur de compétition, et accordés par le chef juge, est répartie comme suit :

- Les revols ayant pour motif un incident de soufflerie sont à la charge de l'organisateur.
- Les revols provoqués par une défaillance des moyens fédéraux mis en œuvre pour la compétition sont à la charge de la Fédération.

MATÉRIELS ET BESOINS	VRS	DAS	HS
8 planches à roulettes	✓		
1 aire de planche abritée	✓		
1 caméra au-dessus de la veine VR	✓		
1 caméra en-dessous de la veine VRV	✓		
3 caméras pour le freestyle et dynamique		✓	
1 caméra cadrée ABCD pour handifly race			✓
1 espace équipé (chaises, tables…) de minimum 20m2	✓	✓	
1 connexion internet dédiée aux juges	✓	✓	✓
1 photocopieur pro	✓	✓	✓
1 sonorisation pour les appels et divers…	✓	✓	✓
1 salle média et connexion internet HD	✓	✓	✓
Système de jugement pour le dynamique cercles, lumières		✓	
Système de jugement pour le handifly race (kit ABCD)			✓
Eau en suffisance compétiteurs, juges…)	✓	✓	✓
1 espace de relaxation, concentration et équipement pour les compétiteurs	✓	✓	✓
1 livret d'accueil du déroulement de la compétition à fournir aux compétiteurs	✓	✓	✓
TV ou Écran pour diffuser la compétition en direct ou (et) pendant les jugements	✓	✓	✓
2 ou 3 personnes désignées pour aider les juges et à l'organisation générale	✓	✓	✓
1 protection de sas/porte pour la sortie des athlètes		✓	
2 moniteurs en vol chargés de la sécurité des athlètes (dont entrée/sortie porte) et 1 assistant sas			✓
1 local pour le médecin ou kiné.	✓	✓	✓

JUGEMENTS

Les moyens de jugement seront à mettre en place selon le tableau ci-après.
L'installation se fera sous contrôle (ou sera contrôlée) du chef juge ou du juge d'épreuve avec l'aide du personnel de la structure.

A fournir par la structure Toutes épreuves	**Fourni par la Fédération** Toutes épreuves
Un local décent ventilé d'au moins 20m2 pour les juges avec une alimentation électrique indépendante et protégée, équipé de tables, de chaises et d'un moyen d'occulter les fenêtres (le cas échéant). Pour le HS (jugement en direct), un espace équipé en proximité visuelle du parcours ABCD est suffisant. Une sonorisation d'appel aux vols en cohérence avec le site. Un secrétariat à la disposition du chef juge pour les photocopies et l'élaboration des dossiers de résultats si nécessaire. Un photocopieur pouvant assurer les tirages de la compétition (notamment dossier de résultats, tirages s'effectuant en fin de compétition, délais courts à la demande des équipes - compétiteurs). Disposer d'un secrétaire avec ordinateur pour la gestion des tirages sur papier, l'affichage et diffusion des résultats dont la vérification relève du chef juge. Prévoir la mise en place d'un système de diffusion média (TV ou écran géant et câblage nécessaire - Prise VGA) accessible à tous les compétiteurs pour la retransmission des vols en direct ou (et) pendant le jugement et l'affichage des résultats, la FFP mettant à la disposition des organisateurs, à partir de son matériel un signal vidéo pour la diffusion des images en direct ou (et) du jugement en cours et des résultats. *Prévoir l'arrivée des fichiers vidéo sur le poste de dubbing (copie)* Une connexion Internet séparée en circuit fermé pour les juges est obligatoire. Liaison internet indispensable pour la presse et une salle réservée.	Coupes et / ou Médailles Les techniciens fédéraux à la disposition du chef juge assurant la gestion informatique des résultats en vue de présenter des scores en temps réel (liaison internet indispensable) Affichage des résultats définitifs à partir des ordinateurs de la FFP et d'écrans prévus à cet effet. Présence du technicien fédéral et du chef juge au moins un jour avant la compétition. Les entraîneurs nationaux suivant disponibilité. L'inscription à la compétition se fera par le système online de la fédération à partir d'un dossier validé par les deux entités structure d'accueil/FFP En VR les matériels de jugement. En Dynamique les cellules et système de jugement du temps. En HS le système de jugement complet (kit), les cellules et jugement du temps ainsi que les travaux préalables de classification. La FFP prendra en charge les déplacements et frais de séjour des juges désignés selon les barèmes fédéraux en cours. *Ceux qui ne remplissent pas ces conditions seront à la charge de l'organisateur.* *Il est recommandé à l'organisateur, dans la mesure du possible, lors de la réservation de l'hébergement de demander l'envoi de la facture à la FFP ou de faire l'avance des frais d'hôtel y compris ceux concernant les repas pris sur le site de la compétition et d'envoyer la facture totale mais détaillée à la FFP afin d'être remboursé dans les meilleurs délais.* *La note devra être contresignée par le chef juge.* *Un ordinateur et un écran dédiés à l'affichage des résultats.*

AVANT LA COMPÉTITION

1) Au moins deux mois avant le début de la compétition, l'organisateur doit fournir à la FFP, un dossier mentionnant les informations concernant la compétition (programme, restauration, hébergements, etc…) qui sera mis en ligne sur le site internet fédéral.
L'organisateur doit avoir la capacité d'accueil du nombre de compétiteurs ou proposer un hébergement à tarif réduit à proximité de la structure (gîte, camping… maximum 15 minutes) dans la région avec leurs tarifs et les informations concernant la restauration possible sur site.
L'inscription des compétiteurs se fera obligatoirement via le online fédéral.

2) Le responsable de la structure coordonne avec les entraîneurs nationaux et le chef juge désigné, le fonctionnement de la compétition tel que le personnel à prévoir, etc.

3) Fournir à la FFP, au Chef Juge et aux compétiteurs un programme de la compétition comprenant les horaires du briefing, du tirage au sort, du début et de fin de la compétition et toutes autres informations utiles.

4) Ces renseignements devront être disponibles sur le site web FFP et sur le site de l'organisateur au moins un mois avant le début de la compétition (en complément du point 1). Une copie (papier ou électronique) du programme doit également être envoyée au chef juge dans les mêmes délais. Cette copie peut être fournie par l'intermédiaire de la F.F.P.

5) Préparer l'accueil et le séjour du délégué fédéral, des juges et du personnel technique. L'hébergement sera géré en concertation avec le chef juge dans les limites du tarif fédéral. Ces personnes devront confirmer à l'organisateur et au chef juge leur présence au moins deux semaines avant l'épreuve.
L'arrivée des juges et du technicien fédéral sur le site est de la responsabilité du chef juge qui vérifiera avec l'organisateur les possibilités de repas, de transport et d'hébergement les concernant.

6) Prendre contact avec le Chef Juge une fois les inscriptions closes et lui communiquer le nombre d'inscrits afin d'ajuster l'effectif des juges.

LUTTE ANTI DOPAGE :

Prévoir une "ESCORTE" en début de compétition en cas de contrôle antidopage (un homme et une femme) de l'équipe organisatrice. Ils auront pour charge d'assister le/la compétiteur(trice) contrôlé(e) selon les directives du contrôleur. A gérer avec le médecin fédéral.

RESTAURATION :

Proposer les repas de midi sur le site, en cohérence avec l'activité sportive durant la totalité des épreuves et jusqu'à la fin de la cérémonie de clôture.

SECOURS :

Mettre en place, soit une équipe médicalisée (médecin FFP sur place si possible), soit un service de secours (ambulance).

FIN DE COMPÉTITION – RÉSULTATS

A la fin de la compétition, distribuer, uniquement aux capitaines d'équipes, un exemplaire papier des résultats signés par le chef juge et le directeur de compétition (juges et délégué fédéral). Il est également possible d'indiquer où trouver les résultats sur internet.

Envoyer les résultats par e-mail à la Fédération. L'original papier de ces résultats signés par le chef juge et le directeur de compétition doit être envoyé à la FFP sous 48 heures.

DIVERS

Indiquer les prestations complémentaires prévues (par exemple : soirée de gala, tarif, accès ou non des accompagnants ; accès à Internet pour les compétiteurs…,).

Afin de ne pas retarder la cérémonie de clôture, privilégier l'invitation des autorités et autres personnes **(s'il y en a)** à la soirée de gala.